

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Soutenez la plus grande Faculté de Santé d'Europe

Santé
Université Paris Cité

u-paris.fr/sante/

La formation des étudiants en santé en France revêt une importance cruciale, tant pour le renforcement de la santé publique que pour le progrès social global, en consolidant la réputation d'excellence de notre pays.



Votre aide est essentielle pour nous aider à poursuivre le développement de nos projets et à préparer les talents qui façonneront l'avenir.

Merci de votre soutien !

Pr Matthieu Resche-Rigon
Doyen de la Faculté de Santé
Université Paris Cité

Grâce à votre contribution à la taxe d'apprentissage :

VOUS
- financez les travaux pratiques,
- équipez les salles de formation,
- soutenez les projets pédagogiques.

Vous jouez un rôle essentiel dans la formation de vos futurs collaborateurs !

la force de la Faculté de Santé en quelques chiffres :

35
Unités de recherche

28 000
Étudiantes et étudiants

5 700
Communautés scientifiques et enseignantes

Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à la Faculté de Santé de l'Université Paris Cité

1. **Versez votre solde à l'URSSAF**

2. **Choisissez l'Université Paris Cité comme bénéficiaire *via* la plateforme SOLTéA**

https://www.soltea.gouv.fr

- Pour nous retrouver sur SOLTéa, il suffit de saisir dans le moteur de recherche l'un des éléments suivants :

Dénomination : **Université Paris Cité**

ou **Siret :** **130 025 737 00011**

- Choisir dans les menus déroulants :

 « **UFR Médecine** »,
 « **UFR Odontologie** »,
 « **UFR Pharmacie** »,
 ou « **Département Universitaire de Maïeutique** ».

3. **Choisissez la formation à laquelle vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage**

La Faculté de Santé de l'Université Paris Cité vous remercie de votre soutien !

Tout savoir sur le versement de la Taxe d'Apprentissage
à la Faculté de Santé de l'Université Paris Cité

taxe-apprentissage.sante@u-paris.fr

u-paris.fr/sante/

Santé
Université Paris Cité

Faculté de Santé
2, rue Valette
75005 PARIS

CONTACT

Livia TRENTINI
06 52 36 38 43
livia.trentini@u-paris.fr